

Garantie

Chaque produit Vermeiren est couvert par une garantie limitée de 2 ans.

Pour le cadre ou le croisillon en aluminium, la période de garantie est étendue à 4 ans.

Pour le cadre ou le croisillon en acier, la période de garantie est étendue à 5 ans.

Pour le cadre d'un lit en acier, la période de garantie est étendue à 5 ans.

Pour les batteries, la période de garantie est limitée à 12 mois (+30Ah) ou 6 mois (-30Ah).

La garantie est limitée aux défauts de production initiaux.

Ceci exclut donc:

- les dommages dus au transport ;
- les changements structurels ou autres modification des produits ;
- une manipulation ou un stockage inadéquat ;
- un entretien insuffisant ou inapproprié ;
- l'utilisation de pièces non originales ;
- l'utilisation inappropriée d'agents de nettoyage ;
- les composants non scellés ou ouverts, tels que les modules d'alimentation, les télécommandes, les connecteurs, les moteurs, etc ;
- les N° de série ou de lot supprimés (SN ou LOT) ;
- l'utilisation de batteries et/ou de chargeurs non agréés ;
- le non respect des instructions de charge ;
- un défaut de fournir le chargeur de batterie avec l'appareil à réparer ;
- une utilisation incorrecte ;
- les accidents ;
- tout utilisation autre que utilisation prévue.

De même, la garantie exclut les pièces soumises à une usure normale, par exemple : perte de capacité des batteries due à une utilisation normale, conformément aux normes de produits pertinentes, revêtements, pneus, roulements, freins, balais de carbone, lumières, les pièces rembourrées comme les sièges, les accoudoirs, les poignées, etc...

Vermeiren décline toute responsabilité pour les dommages corporels causés par une mauvaise utilisation de ses produits.

En outre, les termes et conditions font partie des conditions générales particulières aux différents pays dans lesquels le produit est vendu.

Pour le service de garantie, les clients doivent contacter le revendeur chez qui le produit a été acheté. En cas de défaut de matériau ou de fabrication, le revendeur doit obtenir un numéro d'autorisation de retour (RA) de Vermeiren et le produit doit être expédié à Vermeiren qui réparera ou, au choix de Vermeiren, remplacera tout produit couvert par la garantie. Cette garantie n'inclut pas les frais de main d'œuvre ou d'expédition engagés pour le remplacement ou la réparation du produit.

En aucun cas Vermeiren ne pourra être tenu responsable des dommages directs, indirects, accidentels ou consécutifs résultant d'un défaut de ce produit. Les pièces de rechange sont soumises à une période de garantie égale à la période restante de la garantie et uniquement dans le cas où la pièce est remplacée conformément aux exigences de Vermeiren.

La garantie sera annulée si le produit a été utilisé de manière incorrecte, s'il a été réparé ou si une pièce a été remplacée par des personnes autres que Vermeiren ou un revendeur agréé. L'ajout d'équipements ou de fonctionnalités qui ne sont pas fabriqués ou recommandés par Vermeiren peut affecter la fonction prévue du produit Vermeiren. L'utilisation ou l'installation d'équipements non fournis par Vermeiren peut annuler la garantie. Pour les pièces d'origine Vermeiren pour lesquelles le client a été facturé, une période de garantie de 12 mois s'appliquera.